Ecrit par le 5 décembre 2025

Avignon : le département et la ville unissent leurs forces contre les dépôts sauvages



Pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets, le Département de Vaucluse et la ville d'Avignon mettent en place une opération conjointe de nettoyage.

Dans le quartier de Baigne-Pieds, à Avignon, les dépôts sauvages s'accumulent dès le parking du stade Gillardeaux, au bord du canal et se poursuivent le long du chemin qui conduit au Lavarin, juste derrière l'hôpital. Pour rendre ce quartier propre et limiter la pollution, le Département de Vaucluse et la ville d'Avignon ont adopté des dispositions consistant en un enlèvement des déchets et à la fermeture de la voie aux véhicules motorisés. Le Département s'est également engagé à nettoyer les parcelles bordant le chemin de Baignes-Pieds, parcelle de 3,4 ha dont il est le propriétaire.



Ecrit par le 5 décembre 2025



Nettoyage chemin de Baigne-Pied le 12 juin © DR

Planning de l'opération

Une opération en trois temps :

- Nettoyage de toute la voie et le long du canal par la ville d'Avignon, du 5 au 9 juin ;
- Nettoyage et pose d'enrochements le long du chemin du Baigne-Pieds par le Département, du 12 au 16 juin ;
- Pose d'un dispositif définitif de mise en impasse et d'une signalisation (voir plan ci-dessous) par la ville d'Avignon
 - Du 2 au 15 juin : coupe de tous les végétaux gênants ;
 - $\circ\,$ Du 12 au 16 juin : point de fermeture accès n°3 et point de fermeture accès n°1 ;
 - 16 juin : pose de la signalisation routière définitive (mise en double impasse avec maintien du cheminement piétons/vélos ; instauration d'une zone 30 ; interdiction au plus de 3.5T ; instauration d'un sens prioritaire ; aménagement d'un cheminement piétons/vélos le long du canal Baigne-Pieds).

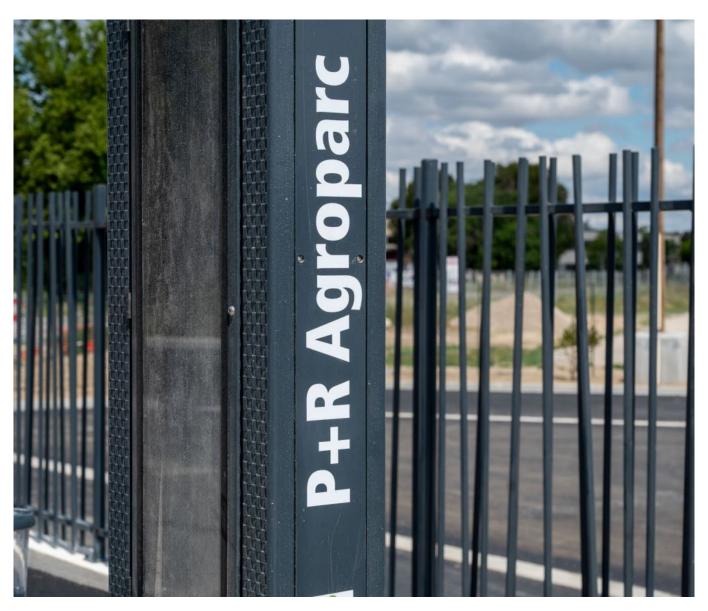


J.R.

Parking-relais d'Agroparc : l'intermodalité au cœur de la politique de transports du Grand Avignon



Ecrit par le 5 décembre 2025



Vendredi 26 mai, le parking-relais d'Agroparc a été inauguré par le Grand Avignon et ses partenaires.

La politique de transports du Grand Avignon, défini dans un plan de déplacements urbains (PDU), mise notamment sur l'intermodalité, à savoir la capacité d'un réseau à combiner l'utilisation de différents modes de transport (voiture, bus, vélo, etc.). Cette politique induit un changement des modalités d'accès aux centres-villes et une évolution de la politique de stationnement, avec le développement d'une offre de parkings-relais.

Doté de 320 places de stationnement, dont 9 pour les personnes à mobilité réduite et 4 équipées de bornes de recharge électrique, le montant de l'opération d'aménagement du parking-relais d'Agroparc



s'élève à 2,16 M€ avec un financement de 1,807 M€ de la communauté d'agglomération du GA, 184 800 € de l'Etat et 168 000 € de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Lire également - « Cécile Helle : 'Nous allons continuer à transformer Avignon' »

Pour satisfaire tous les usagers, le parking est également équipé d'un abri moto de 12 places et d'un local vélo de 10 places. Pour remplir sa fonction de relais, le P+R comprend un terminal de bus équipé de 2 quais destinés à accueillir les lignes 4, C3, ainsi qu'à la fin de l'année, la ligne C3 Expresse (Orizo). Une station de bus destinée à accueillir les cars interurbains, ainsi que les lignes 13 et 22, a également été aménagée sur le chemin des félons, adjacent au P+R.

Elément clé de l'intermodalité, ce parking-relais construit en périphérie, tout comme celui de <u>Saint-Chamand</u> (inauguré le 28 avril), permettra aux automobilistes de se rendre au centre d'Avignon en empruntant les transports en commun et contribuera à une circulation plus fluide et plus propre.

D'autres parkings-relais, notamment ceux des Angles et de Réalpanier, viendront bientôt compléter l'offre déjà proposée.

Parking-relais d'Agroparc - Chemins des Félons - Avignon.

J.R.

Cécile Helle : «Nous allons continuer à transformer Avignon.»



Ecrit par le 5 décembre 2025







Réélue maire d'Avignon en juin 2020, Cécile Helle vient de dresser le bilan de ses 3 années d'actions de son second mandat. L'occasion pour l'élue socialiste de revenir sur une période particulièrement agitée pour les collectivités avec une succession de crises majeures tout en partant à la rencontre des avignonnais <u>lors de plusieurs réunions thématiques qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois de mai</u>. Et si la maire de la cité des papes veut en profiter pour rappeler sa volonté de poursuivre la transformation d'Avignon, elle entend désormais aussi mettre l'accent sur la propreté et la sécurité.

'Trois ans ensemble', c'est le nom que la municipalité de la cité des papes a donné à la série de 9 rencontres de terrain qui se déroulent durant tout le mois afin de dresser le bilan de mi-mandat de l'équipe de Cécile Helle. Trois années qui ont été marquée par un contexte de crise qui a particulièrement impacté les marges de manœuvres des collectivités locales.

« D'abord, il y a eu la crise sanitaire, puis il y a eu la crise internationale avec l'Ukraine qui a débouché sur une crise énergétique puis une crise inflationniste, énumère celle qui a été réélue maire d'Avignon en 2020. Cela a touché toutes les collectivités. Et à cela s'ajoute la crise climatique qui était déjà sous-jacente lors de notre premier mandat. Si on nous avait dit tout cela il y a 3 ans, je crois que l'on aurait eu du mal à le croire. »

« Ces crises ont renforcé le rôle de 'maire-protecteur'. »



« Cependant, il faut aussi prendre conscience que ces crises ont renforcé le rôle de 'maire-protecteur', insiste Cécile Helle. Les communes ont ainsi été en première ligne en termes de solidarité et d'accompagnement, notamment des plus fragiles, qui sont les premiers touchés lors de ces épisodes de crise. Des périodes où la Commune a su être en réactivité avec une Ville solidaire, humaine, bienveillante... »

Ainsi, rien qu'entre son plan d'urgence en 2020 et son programme 'Avignon rebond' en 2021 la Ville a engagé près de 50M€.

« Nous avons lancé des programmes comme <u>les corbeilles solidaires</u> ou bien encore <u>les légumes solidaires</u>, dont certains, qui ont besoin de ces produits de première nécessité, bénéficient encore aujourd'hui. Nous avons aussi renforcé l'accompagnement du CCAS (Centre communal d'action sociale) en portant son budget de 7,5M€ à 8M€. »

Même satisfaction au niveau des cantines, où <u>la commune a initié une baisse des tarifs</u> depuis septembre 2022. « D'ici 2024, 3 enfants sur 5 pourront manger pour moins de 1€ par repas et avec des produits locaux. C'est d'ailleurs, ce qui explique la hausse de la fréquentation des cantines, notamment dans les quartiers populaires d'Avignon », se félicite la maire.



D'ici 2024, 3 enfants sur 5 pourront manger pour moins de 1€ par repas dans les cantines de la ville d'Avignon.©DR

Continuer à transformer Avignon

- « Pour ce nouveau mandat, nous avons axé notre action autour de 2 piliers majeurs : agir dans la proximité et porter une vision à l'horizon 2030-2050. Le tout sans augmenter les impôts des avignonnais. »
- « Nous allons continuer à transformer Avignon comme nous le faisons depuis 2014 », insiste Cécile Helle



qui rappelle que son premier mandat « a surtout servi à remettre à niveau les équipements de la Ville, notamment dans le domaine énergétique. Car il faut rappeler, que lorsque nous sommes arrivés nous avons dû faire face à un double endettement : celui qui apparaissait dans les comptes mais aussi l'endettement 'caché' en raison des équipements non-entretenus. »

Pour réaliser ces objectifs, la Ville entend réaliser des investissements conséquents pour un montant de 40M€ dont 9M€ de subventions (contre 3M€ en moyenne avant l'arrivée de la nouvelle municipalité).

« La transformation d'une ville prend du temps. »

Mais « la transformation d'une ville prend du temps, » tempère cependant l'élue avignonnaise pour qui la bibliothèque Jean-Louis Barrault sera l'un des grands équipements de ce 2^e mandat.

« Il y aura aussi la nouvelle école Joly-jean qui sera opérationnelle pour la rentrée de septembre 2024. Un investissement de 12M€ au cœur d'un nouveau quartier. »

Et Cécile Helle de citer pêle-mêle les autres projets de la Ville : le futur quartier de Bel air, la gare de Montfavet, Avignon-Confluence en Courtine, « co-piloté » avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, dont l'attribution du premier des 16 macro-lots est en cours, l'aménagement des bains Pommer annoncé pour 2025, le développement de la géothermie et des réseaux de chaleur pour répondre aux besoins énergétiques des logements des avignonnais...

Le tout sans oublier <u>l'Anru et le NPNRU</u> permettant la rénovation urbaine dans les quartiers d'Avignon qui viennent notamment d'obtenir la qualification <u>Quartiers résilients</u>.

« Ce deuxième mandat est un projet au long cours et cela ne va jamais assez vite », regrette toutefois la maire.

Une ville plus verte

« Nous croyons à la ville nature, car il y a une réelle nécessité de nous adapter au changement climatique et d'en atténuer les conséquences, » rappelle Cécile Helle. « Il faut participer à une ville plus fraîche, continuer à produire des parcs et des jardins, généraliser l'installation de plateforme de jeux d'eau généralisée dans les parcs, développer les 'rues jardin' comme nous l'avons fait rue des écoles par exemple. »

Dans cette logique, le parc de Champfleury sera requalifié en 2024 alors que les 7 ha de la plaine des sports à Saint-Chamand, inauguré en 2019, continueront d'être aménagés. Chaque année, la Ville s'engage aussi à enlever le bitume d'au moins 3 cours d'école afin de les re-végétaliser dans le cadre de projets menés en concertation avec les élèves.



Ecrit par le 5 décembre 2025



Le leitmotiv de la commune en matière d'aménagement de la ville : en faire un espace à taille humaine comme ici rue du portail Matheron. © DR

Un 'verdissement' de la cité qui est aussi passé par la végétalisation des aménagements de l'avenue du moulin de Notre-Dame, le parc de laïcité et sa ferme urbaine 'le Tipi', l'aménagement, en partenariat avec le Conseil département de Vaucluse, du chemin des canaux jusqu'à Réalpanier et qui se poursuivra avec l'inauguration, le 3 juin prochain, de la maison du parc des îles Piot et de la Barthelasse <u>lors d'une fête qui se déroulera sur les bords du Rhône</u>.

« Cet événement coïncide avec l'arrivée de la Via Rhôna qui rejoindra ensuite le chemin de la confluence jusqu'en Courtine et permettra de se connecter à la 'Via Durancia', annonce Cécile Helle. Cela permettra de jouer la carte d'un tourisme durable en développant le cyclotourisme et, au-delà, de réintroduire les mobilités douces – piétonne et vélo – à leur juste place dans la ville. » Une ville 'apaisé' qui va ainsi bénéficier de 8km de pistes cyclables supplémentaires.

« Je ne suis pas le maire de Villeneuve ou de Morières. Je suis le maire d'Avignon. »

Plan Faubourgs, mobilité et qualité de vie

Avec <u>la mise en place du Faubourgs</u>, question mobilité il est certain que la Ville n'a pas fait l'unanimité. Pour autant, la commune estime que cette mise en place était indispensable pour améliorer la qualité de vie des riverains subissant jusqu'alors une circulation de transit : « Avec le Plan faubourgs aujourd'hui ce que je vois c'est qu'il y une indéniable meilleure qualité de vie pour les habitants. Ce que cela gêne le plus ce sont certainement les communes résidentiels autour d'Avignon. Chaque fois que je dois prendre



une décision, je privilégie toujours les habitants. Je privilégie toujours les Avignonnais martèle l'élue. Je ne suis pas la maire de Villeneuve ou de Morières. »

Pour faciliter les transports sur Avignon, Cécile Helle fonde beaucoup d'espoirs sur la mise en service des parkings relais en périphérie de la cité des papes. « Cela avance bien du côté du Vaucluse, observe-t-elle. Il y a eu tout récemment <u>la mise en service de celui de Saint-Chamand</u> et nous allons inaugurer celui d'Agroparc et320 places ce vendredi. Pour l'avenir, j'attends beaucoup des parkings relais gardois dès qu'ils pourront être mis en service. »

Même optimisme avec <u>un éventuel projet de téléphérique urbain comme à Toulouse</u>, « le Grand Avignon y réfléchit », ainsi qu'avec la desserte ferroviaire où la Ville s'est positionnée auprès du Gouvernement <u>afin d'être un territoire test pour l'extension du plan RER France aux villes intermédiaires</u>. « Notre candidature a reçu un accueil favorable de la part du ministère des transports ainsi que des régions Sud et Occitanie », révèle la maire d'Avignon qui disposera bientôt d'un nouvel écrin pour accueillir ce projet avec la rénovation du parvis de la gare-centre qui s'achève.

S'attaquer au chantier de la propreté et de la sécurité

« Il n'y a pas d'attractivité sans propreté et sans sécurité », a également insisté la maire d'Avignon. C'est pour la cela que la Ville veut mettre davantage l'accent sur ces deux chantiers.

Concernant la propreté, cette dernière rappelle que « la Ville peut beaucoup, le Grand Avignon peut beaucoup, mais il faut aussi que le citoyen fasse des efforts. Il y a aura une tolérance zéro en ce qui concerne les dépôts sauvages et le non-respect des consignes de ramassages des poubelles. » Des pièges photographiques et la vidéo-verbalisation, qui permet déjà de traiter les infractions routières, seront donc mis en place pour verbaliser les contrevenants en matière de propreté.

« Il y a une vraie nécessité à harceler les trafiquants de drogue. »

Pour la sécurité, « un enjeu partagé avec l'Etat » précise Cécile Helle, « il faut notamment faire particulièrement face aux trafics de stupéfiant. On ne peut pas être en première ligne de la rénovation de nos quartiers sans s'engager à offrir une pleine sécurité à leurs habitants. Il y a une vraie nécessité à harceler les trafiquants de drogue. »



Ecrit par le 5 décembre 2025



La Commune entend procéder à des recrutements de nouveaux policiers municipaux afin de pouvoir mieux intervenir la nuit.©DR

Si la commune se félicite de <u>l'annonce récente de nouveaux renforts de police nationale en Vaucluse</u> dont Avignon va bénéficier, la Ville renouveler l'armement de sa police municipale (PM) ainsi qu'une partie de sa flotte de véhicules.

« Nous allons aussi procéder à des recrutements afin de pouvoir intervenir la nuit, annonce aussi la maire de la cité des papes. Nous allons également moderniser notre parc de vidéo-surveillance et réorganiser les locaux de la police municipale à Montfavet notamment. Par ailleurs, nous allons créer un poste en commun pour la PM et la police nationale. »

L'Isle-sur-la-Sorgue se dote d'une piste de pumptrack



Ecrit par le 5 décembre 2025



Il y a quelques jours, les travaux de la piste de pumptrack de l'Isle-sur-la-Sorgue se sont achevés. La société <u>PG Concept</u> a œuvré pendant un mois pour que la ville ait un espace avec virages et petites bosses destiné aux trottinettes, skateboards, rollers ou encore BMX.

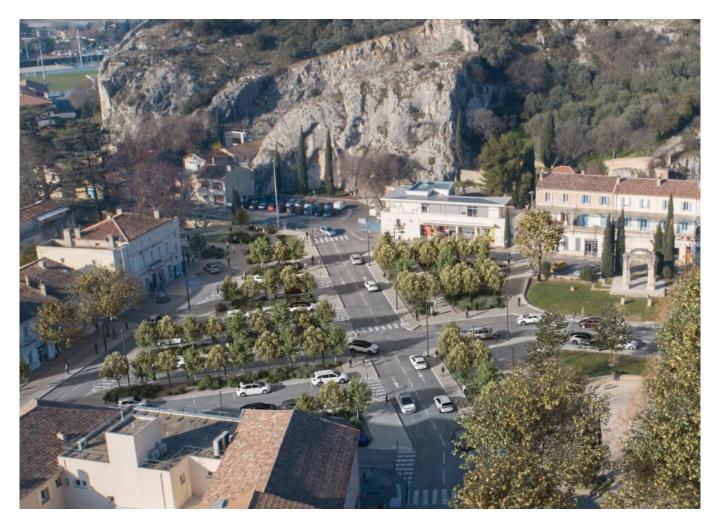
Ce projet voit le jour quatre ans après la création du skate park. La Ville souhaitait un nouvel espace public fédérateur et propice à l'expression et aux rencontres pour ses habitants, mais elle voulait également inscrire le sport urbain dans un projet adapté. Le projet s'est ensuite développé à côté avec la création d'un city-stade en 2020, et aujourd'hui avec celle de la piste de pumptrack. Le parc de sports urbains se situe à l'entrée de la ville, route de Cavaillon.

Ce projet a été financé par la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue à hauteur de 35%, par la Région Sud à hauteur de 30% dans le cadre du Fonds régional d'aménagement du territoire 2019 et par le Département de Vaucluse à hauteur de 35% dans le cadre du Contrat départemental de solidarité territoriale 2020/2022.

V.A.



Cavaillon : une consultation lancée concernant la place François Tourel



Les Cavaillonnais ont jusqu'au 21 avril pour remplir le formulaire de consultation concernant le futur aménagement de la place François Tourel.

Conformément au programme de mandat, la place François Tourel de Cavaillon va changer de visage. Végétalisation, place pour les piétons, stationnement conservé avec une esthétique retrouvée... L'avis des Cavaillonnais est sollicité avec deux projets proposés par consultation.



Pour participer à la consultation, il suffit de remplir le formulaire distribué dans les boîtes aux lettres depuis le 27 mars via le magazine C'mon mag. Le formulaire est à retourner avant le 21 avril à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Si vous n'avez pas reçu le magazine, des formulaires à remplir sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Scénario 1 : un projet équilibré

Une version permettant de concilier « renaturation » et stationnement. La plantation de 85 arbres viendra oxygéner la place avec de nombreux aménagements de massifs. La création de cheminements piétons et d'un arrêt de bus supplémentaire facilitera les déplacements.

Végétalisation : 1 035m2 d'espaces verts et 85 arbres plantés.

Stationnement : Avant : 162 places.

Après: 79 places, dont 6 places PMR.



Ecrit par le 5 décembre 2025









Scénario 2 : un maximum de « désimperméabilisation »

Un projet mettant en avant un maximum de « désimperméabilisation » en supprimant 126 places de stationnement. La création d'espaces verts est privilégiée, avec moins d'arbres que dans le projet 1. Les places de stationnement devant l'Office de tourisme seront supprimées.

Végétalisation: 1 365m2 d'espaces verts et 73 arbres plantés.

Stationnement : Avant : 162 places.

Après: 36 places, dont 6 places PMR.



Ecrit par le 5 décembre 2025







Des éléments communs aux deux projets

Quel que soit le projet sélectionné, les voies de circulation, qui occupaient la plus grande partie de la place, seront modifiées. La circulation sera mise en double sens devant la Poste, permettant à terme de piétonniser la place du Clos du côté des bars et restaurants. Egalement, des cheminements piétons seront aménagés, notamment à proximité de l'arc Romain et de la montée César de Bus.

J.R.



Avignon : la bâche du palais des papes a été retirée



Alors que <u>la seconde étape du chantier de restauration</u> du palais des papes a débuté depuis quelques semaines, le Conseil départemental vient de faire retirer la bâche qui habillait les échafaudages nécessaires à ces travaux.

Mis en place depuis août dernier, ce trompe-l'œil de 800m2 couvrait la partie la plus ancienne du palais (le Palais vieux) pour permettre la restauration des façades. Il avait été floqué aux couleurs du département et servait d'espace de promotion du territoire en mariant le palais et le Mont Ventoux. Le tout sous le slogan 'Vaucluse, le Sud des possibles'.

Composée de 5 toiles, dont une de 40 mètres de hauteur et de 20 mètres de largeur pour celle située sur la tour de la Campane, la bâche a été retirée par une équipe de 8 personnes. L'intervention a notamment nécessité la fermeture de la calade située à proximité.



Ecrit par le 5 décembre 2025



Une équipe de 8 personnes a été nécessaire pour retirer cette bâche en trompe-l'œil de 800m2.

Une restauration pilotée par le Département

Pour rappel, après des travaux d'urgence réalisés au printemps 2020, la partie la plus ancienne du Palais des papes fait actuellement l'objet d'un important chantier de restauration. Le Département est en charge de la maîtrise d'ouvrage unique du chantier global comprenant deux étapes, dont la première est programmée en deux phases.

La tranche 1 a commencé en 2020 et s'est achevée en décembre 2022. Elle a d'abord permis la consolidation et la mise en sécurité de l'ensemble des merlons de la chapelle Benoît XII et de l'aile des Familiers avant de réaliser la restauration complète de la tour de la Campane et d'une grande partie de l'aile des Familiers.

En 2023, la seconde étape de la restauration du Palais des papes a commencé, celle consacrée à la chapelle pontificale Benoît XII. Elle se terminera en 2024 et comprend la restauration complète de la chapelle Benoît XII (façades, menuiseries, vitraux, grilles, toit) et des façades restantes sur le cloître des Familiers.

Ce chantier de 5,82M€ est principalement financé par le Conseil départemental de Vaucluse et subventionné par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA) avec une participation financière de la Ville d'Avignon.



Ces travaux sont dirigés par l'équipe de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques.

L.G.

Le Pontet : Agilis réalise une place en béton végétalisé pour lutter contre la chaleur



En co-traitance avec la société <u>4M Provence Route</u>, <u>Agilis</u>, filiale du <u>Groupe NGE</u>, vient de finaliser l'aménagement d'une nouvelle place en béton végétalisé en plein cœur du Pontet. L'objectif : lutter contre la chaleur.





Le projet porté par la mairie du Pontet, désireuse de créer un espace de vie au cœur de la ville, a été pensé par les cabinets d'architecture <u>Kanopé</u> et Merlin et mis en œuvre par <u>Citadis</u>. Le résultat est une place piétonne de 700m2 en béton drainant végétalisé située au centre des commerces, entourée d'habitations et à côté du parc municipal fréquenté par les habitants.

La place dispose également de 23 places de parking à alvéoles, soit environ 300m2, réalisées par <u>Agilis</u>, qui aident aussi à lutter contre les îlots de chaleur et permettent de perméabiliser le revêtement. Cette technique rend également le sol plus résistant au passage des roues des véhicules.

Enfin, un mail piéton traverse cette place, créant un chemin entre les arbres et plantes méditerranéennes. Ces dernières, une fois développées, décoreront et offriront, grâce à la fraîcheur de leur ombre, des recoins qui seront agréables même en été.



La place est équipée de places de parking à alvéoles qui aident notamment à lutter contre les ilots de chaleur © DR

J.R.



Commerce : raccordement électrique pour la nouvelle boulangerie du second cœur de ville de Caumont



Une nouvelle boulangerie artisanale va ouvrir ses portes, début janvier à Caumont-sur-Durance. Cette ouverture s'inscrit dans le projet de réaménagement de l'ancienne caserne des pompiers de la place du marché aux raisons. L'objectif pour la commune de Caumont-sur-Durance est de rénover l'ancienne caserne afin d'y accueillir quatre commerces de bouche et créer un second cœur de ville.

<u>Lire également : « Commerce : un deuxième cœur de ville pour Caumont »</u>

Le commerce a dû être raccordé électriquement et ce sont les équipes d'Enedis qui s'en sont chargées. Ce raccordement, qui imposait une augmentation de puissance, a nécessité des travaux à la fois de génie civil et de génie électrique : terrassement, pose d'une armoire de coupure intégrant les coupe-circuits, le



compteur et le disjoncteur.

Une partie du chantier a été confiée l'entreprise FERRE, l'autre partie a été prise en charge par les équipes Enedis.

J.R.

Relance de l'enquête publique sur l'extension de la zone du Plan d'Entraigues-sur-la-Sorgue



Suite à son annulation, une nouvelle enquête publique portant sur l'aménagement d'une zone d'activité économique de près de 27 hectares à vocation industrielle et artisanale en extension de la zone du Plan existante à Entraigues-sur-la-Sorgue se déroulera du lundi 5 décembre au





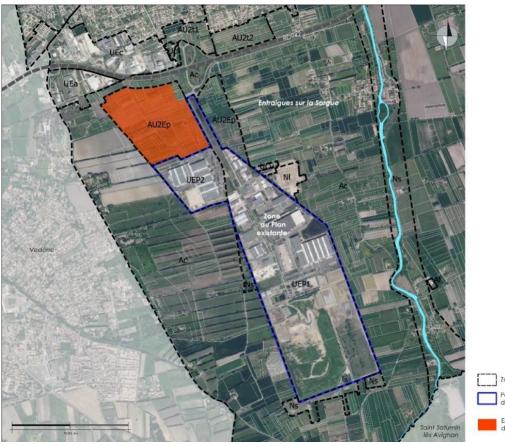
Ecrit par le 5 décembre 2025

mardi 10 janvier.

Cette nouvelle enquête publique sera composée d'une déclaration d'utilité publique, d'une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, ainsi que d'une détermination des parcelles à déclarer cessibles nécessaires pour la réalisation de ce projet.

L'enquête aura lieu au service urbanisme de la mairie pendant 36,5 jours consécutifs. Un registre d'enquête sera mis à disposition du public sur place. Il sera invité à y inscrire ses observations et ses propositions. Il sera également possible d'envoyer ces dernières par voie postale au commissaire enquêteur Georges Chariglione (Mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue, service urbanisme - 1115 route de Sorgues - 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue) ou par mail à l'adresse amenagement@grandavignon.fr. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence à la mairie les lundi 5 décembre 2022 de 9h à 12h, mardi 13 décembre 2022 de 14h à 17h, jeudi 22 décembre 2022 de 9h à 12h, mercredi 28 décembre 2022 de 14h à 17h, vendredi 6 janvier 2023 de 14h à 17h, et mardi 10 janvier 2023 de 8h30 à 11h30.

Le dossier pourra être consulté gratuitement sur le post informatique de la mairie d'Entraigues-sur-la-Sorque, sur le site du Grand Avignon, sur le site Registre Demat, et sur le site de la Préfecture de Vaucluse du 5 décembre au 10 janvier.





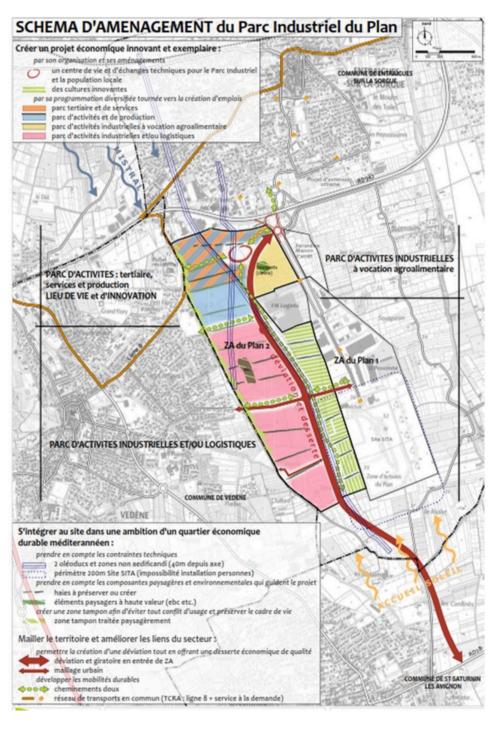


Une zone stratégique pour le développement économique

L'objectif de cette extension est de créer une zone destinée à l'accueil d'activités économiques à vocation industrielle et artisanale, afin d'accueillir des entreprises agroalimentaires et de relocaliser des industries. Elle se situera dans une zone à proximité de l'autoroute A7, de la zone commerciale d'Avignon Nord, mais aussi de quartiers résidentiels en cours de développement et du centre-ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue, ce qui permettra de structurer un quartier d'activités et de développer une offre foncière et immobilière visant à accueillir des activités économiques productives.

Le territoire du Grand Avignon regroupe plus de 30 000 entreprises et comptabilise plus de 87 000 emplois répartis sur deux départements et deux régions. En créant de nouvelles zones d'activités, le territoire souhaite créer de la richesse pour accueillir une nouvelle population et permettre à celles qui sont en difficultés de trouver leur place dans la société. Il a été estimé que l'extension de la zone du Plan créera environ 640 emplois.





V.A.